



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Île-de-France | 1997

Étiolles – Le Coudray

Fouille programmée (1997)

Yvette Taborin, Monique Olive et Nicole Pigeot



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/146158>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Yvette Taborin, Monique Olive et Nicole Pigeot, « Étiolles – Le Coudray » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Île-de-France, mis en ligne le 13 novembre 2023, consulté le 12 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/146158>

Ce document a été généré automatiquement le 12 décembre 2023.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Étiolles – Le Coudray

Fouille programmée (1997)

Yvette Taborin, Monique Olive et Nicole Pigeot

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : CNRS

- 1 Comme chaque année, le chantier a fonctionné en juin et juillet, avec la participation d'étudiants de l'université Paris-I et de diverses Universités européennes. Les étudiants se sont succédés par groupes d'une vingtaine tous les quinze jours. Outre le stage de fouilles dans le cadre du chantier-école, ont été organisés le stage de technologie lithique et celui d'expérimentation sur matières lithique et organique. Ces stages sont suivis par des étudiants et des chercheurs de tous niveaux. Le succès qu'ils ont rencontré incite à poursuivre cette forme d'enseignement spécialisé.

L'ensemble D 71

- 2 La fouille a été intensive dans la zone appelée « locus 2 », actuellement sous le hangar de protection qui limite son extension à environ 150 m². L'intérêt du locus 2 n'est en rien inférieur à celui du locus 1 dit « zone principale ». Si cette dernière a prouvé sa richesse en livrant au moins sept niveaux d'habitation décapés sur plusieurs centaines de m², des dizaines de foyers, domestiques ou spécialisés, des centaines de milliers de produits taillés..., le nouveau locus contient au moins 5 à 6 niveaux d'occupation, dont 3 unités domestiques successives, structurées de façon récurrente autour d'un foyer central (D 71). Il est exceptionnel de retrouver ainsi une superposition quasi identique de 2 sinon 3 sols d'habitat, séparés chacun par une dizaine de centimètres de sédiment stérile : foyer sous foyer, amas sous amas, vidange sous vidange. S'agit-il du retour des mêmes individus ?
- 3 L'occupation la plus récente de D 71 est appelée « D 71 sup. ». Elle est centrée sur un foyer à l'appareillage complexe et modifié plusieurs fois. Des éléments pierreux de

dimensions moyennes tapissent une profonde cuvette largement entourée de grandes dalles. Sur certaines d'entre elles, avaient été déposés des supports laminaires ainsi qu'un cou de renne. Le démontage partiel du foyer a prouvé, cet été, que quelques grandes dalles avaient été installées sur la bordure du foyer déjà recouverte d'une concentration de silex. De même, une dalle de grès avait préalablement servi de support dans un travail où intervenait de l'hématite, avant d'être insérée dans l'appareillage du foyer.

- 4 Le foyer est entouré de vestiges de natures diverses : outils et déchets de silex, restes de rennes, ocre et parure, suggérant une polyvalence des activités.
- 5 Au-delà, l'espace s'organise en deux secteurs différenciés :
 - à l'ouest du foyer : l'espace des activités de débitage avec deux amas et de nombreux nucléus. Plusieurs de ces nucléus dessinent un arc de cercle qui nous évoque l'effet de paroi déjà constaté en W 11 ;
 - à l'est du foyer : un espace plutôt réservé aux activités liées au feu (dispersion de pierres chauffées, vidange) et à la faune composée surtout de rennes.
- 6 L'occupation ancienne de D 71 appelée « D 71 inter » montre une disposition tout à fait semblable. En démontant partiellement le foyer, il est apparu qu'il existait deux cuvettes superposées et séparées par quelques centimètres de limons. Limons que l'on retrouve sur toute la surface de l'occupation de « D 71 inter » et qui la sépare évidemment de « D 71 sup ». Quelques différences légères distinguent pourtant ce niveau ancien du niveau supérieur :
 - organisation de l'espace moins tranchée. Il y a quelques silex taillés à l'est du foyer, pas d'alignement de nucléus aussi net et une dispersion plus large des pierres chauffées.
 - restes osseux (surtout des pattes de renne) mieux conservés et situés pratiquement hors de l'habitation supposée.
 - éléments de parure en coquillage plus abondants et variés.
- 7 Une troisième occupation de D 71, pour l'instant composée d'un amas (E/F 73) situé sous un amas de « D 71 sup » commence à être entrevue. Il faut attendre 1998 pour savoir si un troisième foyer va être découvert sous les deux précédents.

L'unité d'occupation C 76

- 8 Ce sol se présente comme une bande assez étroite de vestiges, dont la partie la plus haute, en contact avec la terre arable peut avoir disparu. Mais l'alignement de l'ensemble qui s'interrompt brutalement est une réalité archéologique. Sa position stratigraphique n'est pas encore résolue. Il peut se raccorder au niveau ancien de D 71 par quelques indices comme la présence de fragments de moule dans ces deux unités. Les remontages de silex et de pierres fourniront la réponse.
- 9 Le foyer C 76 est formé d'une cuvette profonde entourée d'une couronne de pierres. Une vidange de cendres et des fragments pierreux chauffés sont à proximité.
- 10 Le débitage a été organisé de part et d'autre du foyer, d'un côté les nucléus et les grands éclats de préparation, de l'autre un amas de produits laminaires. S'agit-il d'un foyer annexe de D 71 ou d'une habitation indépendante ?
- 11 On ne peut que se féliciter d'avoir placé le hangar audessus du locus 2 ! Sa richesse prouve qu'il a été fréquenté de façon intense.

- 12 Il faudra établir les rapports éventuels, chronologiques et spatiaux, avec le locus 1. Quelques indices permettent d'approcher de cette comparaison : les données sédimentaires annoncent un contexte environnemental différent, les restes osseux plus abondants dans le locus 2 vont permettre d'obtenir des datations, enfin plusieurs supports de silex allochtone donneront la possibilité de comparer les parcours des Magdaléniens effectués avant leur arrivée sur le site.

L'approche environnementale

- 13 Il se confirme qu'Étiolles fut un lieu d'occupation très privilégié par les Magdaléniens. Il est évident que la configuration paléogéographique a joué un rôle important dans le choix des installations domestiques. Le ruisseau des Hauldres ou l'un des chenaux du réseau en tresse de la Seine fut assurément un facteur décisif. Les études paléoenvironnementales ont montré que les Magdaléniens du locus 1 aimaient s'installer sur la rive concave, les foyers annexes sur la pente, ceux du locus 2 ont choisi la même configuration mais sur un pendage inversé. Est-ce la rive convexe du même ruisseau ou un autre chenal ? Cette question sera résolue par les travaux des chercheurs en géomorphologie et sédimentologie (A. Roblin-Jouve et Line Badalian), en micromorphologie (Julia Wattez), en malacologie (P. Rodriguez).
- 14 Déjà, Annie Roblin-Jouve prouve, par son analyse de la coupe AJ 66 du locus 2, que le matériel sédimentaire est homogène sur toute la colonne et qu'il s'agit d'un limon déposé rapidement et peu remanié. Si la taille des matériaux diffère de ceux des analyses antérieures (locus 1), le mécanisme de mise en place est le même.
- 15 Julia Wattez remarque que l'analyse micromorphologique de la coupe AJ 66 du locus 2 prouve une sédimentation d'abord rythmée par des épisodes d'écoulement hydriques d'intensité variable et par des épisodes d'exondation. Elle propose 3 temps :
- une sédimentation rythmée par une faible évolution pédologique ;
 - des transformations liées à l'occupation humaine ;
 - une évolution pédologique, en condition fraîche et plus sèche, mais restant d'intensité modérée.
- 16 Pour Patrice Rodriguez, les mollusques du Locus 2 indiquent un milieu ouvert plus sec au sommet de la colonne et donc différent du climat proposé pour le sommet de la coupe du locus 1.
- 17 Line Badalian pense que le recul du lit du rû des Hauldres est dû à la dynamique des crues qui entraîne une érosion de la rive concave (abrupte) et une migration latérale du tracé. Elle se demande toutefois si l'inversion des pendages est le résultat de deux méandres contemporains du même ruisseau, ou d'un changement radical du cours de ce ruisseau, ou encore si l'effet ne pourrait pas être produit par une barre d'un chenal de la Seine ?

La recherche du contexte culturel

- 18 L'importance et la diversité des documents extraits d'Étiolles incitent naturellement à tenter quelques approches plus globales à partir de réflexions critiques et de comparaisons. L'organisation de l'espace habité et la reconnaissance des lieux d'habitation, l'identification du territoire exploité par chaque groupe et le thème du modèle d'évolution culturelle par la recherche des normes et variabilités

magdaléniennes au Tardiglaciaire sont les sujets que l'exploitation du site d'Étiolles nourrit de ses documents.

- 19 L'année 1998 sera consacrée à démonter les niveaux encore au sol, à rechercher le niveau inférieur, à exploiter les coupes et à obtenir un maximum de données sur la paléotopographie du gisement.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtsoMTZbebfq>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt9viSWhJK4H>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtB0RQbhgMZJ>

Année de l'opération : 1997

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwp5MU2hlw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtFS9v4PxyYL>

AUTEURS

YVETTE TABORIN

CNRS

DIRECTEURFOUILLES_DESCRIPTION

YVETTE TABORIN

CNRS